

DATE DE CONVOCATION
24/03/2025

DATE D’AFFICHAGE
24/03/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE
26
PRÉSENTS
24
VOTANTS
26

L’an deux mille vingt-cinq, le **lundi 31 mars**, à 18 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Damien de WINTER, Maire.

Etaient présents

M. Damien de WINTER, Mme Marie-France MOLLET, M. Jean-Pierre ISABEL, Mme Sophie MOBASHER, M. Jean-Louis BOISSÉE, Mme Sara ROUZIÈRE, M. Bruno LECŒUR, Mme Monique BOBLIN, M. Patrick DESVAGES, Mme Marie-France LEBON, Mme Catherine SIBBILLE, Mme Josette ALDROVANDI, Mme Patricia FREIDOZ, M. Christophe BISSEY, Mme Nelly AUBRON, M. Olivier VÉLASQUEZ, Mme Magali LE BLAIS, Mme Edith LE ROUX, Mme Naïma ANNOUCHE, M. Frédéric LACOUR, Mme Isabelle PIERRE, M. Nicolas RICHTER, Mme Agathe PETRIGNANI, M. Bertrand VERSTRAETE.

Absents excusés

M. Abdellah FAWZI donne pouvoir à M. Damien de WINTER
M. Didier HERGAS donne pouvoir à M. Jean-Pierre ISABEL

Secrétaire de séance : Mme Nelly AUBRON

Délibération n° 25.03.31/05

Objet / Subvention aux associations 2025

Monsieur le Maire sollicite l’assemblée délibérante afin qu’elle puisse accorder aux différentes associations du territoire les subventions 2025, sur la base des propositions de la commission finances du 24 mars 2025.

Monsieur le Maire indique que les crédits nécessaires au versement de ces subventions aux associations 2025 seront inscrits au Budget Primitif 2025 comme suit :

ASSOCIATIONS	MONTANT
C.O.S. (Fonctionnement)	2 850 €
C.O.S. (Médailles et événements familiaux)	600 €
Vivre ensemble au Plateau	200 €
FNACA	200 €
Coopérative scolaire – Maternelle Les Tilleuls	95 €
Coopérative scolaire – Elémentaire Les Tilleuls	150 €
APE Elémentaire – Maternelle	400 €
Comité des fêtes	7 000 €
Comité Local des jardins familiaux	150 €
Les Jardins de l’Orangerie	120 €
Comité de Jumelage Rosheim	1 950 €
Ecole Maternelle et Ecole Primaire	3 000 €
APE du Plateau	100 €
Comité de jumelage Murlo	1 000 €

ASSOCIATIONS	MONTANT
Section Haltérophilie	5 000 €
ASG les Montes en l'air	3 500 €
ASG Judo	2 000 €
ASG Basket	6 000 €
ASG Handball	7 000 €
ASG Tennis	300 €
ASG Football	9 500 €
Gibervillaise Badminton	800 €
Les Passants de la Gronde	400 €
Club de Tarot	100 €
Cie Vosluttés	450 €
Pétanque	300 €
Vélo club de Giberville	400 €
AGLAE	132 000 €
Club de l'amitié	1 000 €
Secours Gibervillais	2 500 €
Giber'Voile	1 000 €
La Renaissance	1 000 €
Giberbrass	500 €
Les nounous d'enfer	300 €
La Maison des Canadiens	200 €
Le sourire de Travert	150 €
Collège Emile Zola de Giberville – Action lecture	2 000 €
La Gaule des Métallos	100 €
TOTAL ASSOCIATIONS	194 315 €
Droits d'adhésion	Montant
AFCDRP / Maires pour la Paix	625 €
Conseil National des Villes et Villages Fleuris	225 €
Union Amicale des Maires du Calvados	1 319 €
ANDES	121 €
TOTAL DROITS D'ADHESION	2 290 €
TOTAL GENERAL	196 605 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

ADOpte le montant des subventions aux associations et droits d'adhésion 2025 ;

AUTORISE en outre Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir à cet effet avec l'association AGLAE ;

INDIQUE que les Maire adjoints et/ou conseillers municipaux n'ont pas pris part au vote se rapportant à l'attribution de la subvention à une association dont ils sont membres du bureau ;

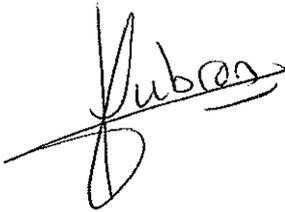
DÉCIDE d'allouer une subvention de fonctionnement au CCAS de Giberville, d'un montant de 280 000 € ;

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir en la matière.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance,
Nelly AUBRON

Le Maire,
Damien de WINTER



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211403019-20250331-250331-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2025